



Quai aux Fleurs

Réunion publique

9 janvier 2022

SOMMAIRE

01 CONTEXTE URBAIN

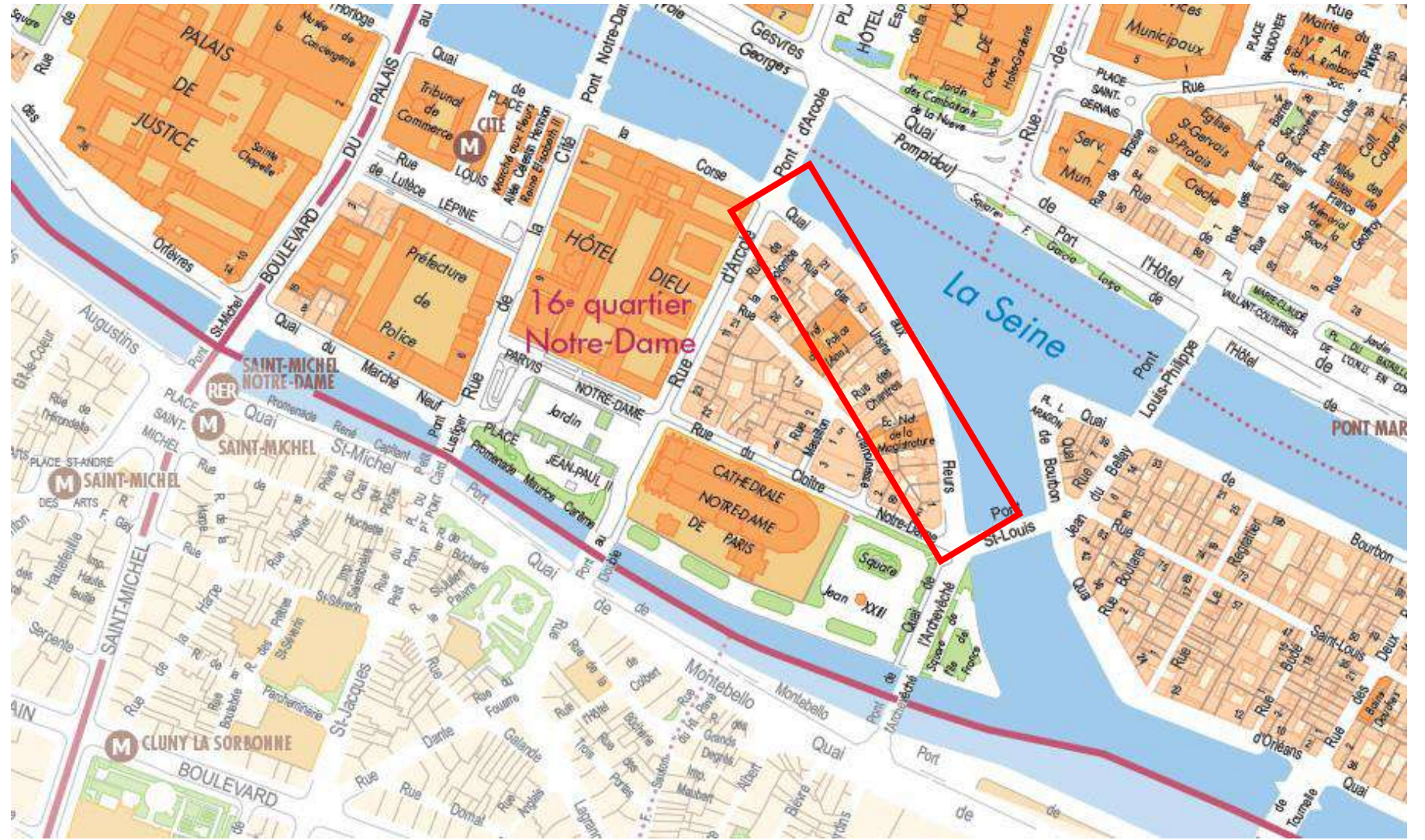
02 LE PROJET

03 LES OPTIONS
POSSIBLES

01

LE CONTEXTE URBAIN

1.1 Périmètre d'études



1.2 Origine du projet

Étude APUR de 2020 : Espaces publics à végétaliser

Action 7 - Végétaliser les rues bordant les parcs, jardins, cimetières et terrains de sport de plein air

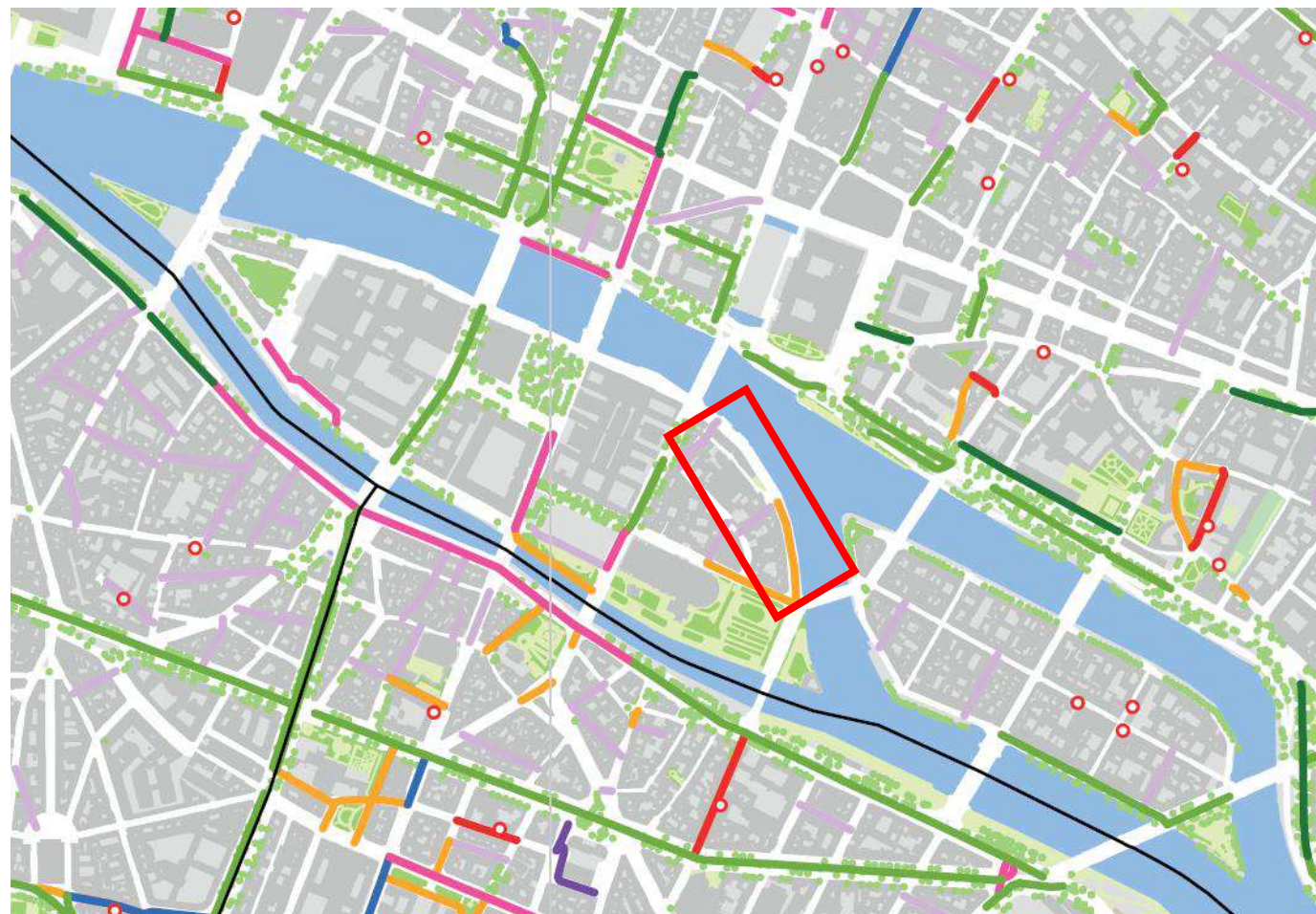
AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- École maternelle, élémentaire et collège, publics et privés
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

Source : Apur, DEVE, DVD, DPE



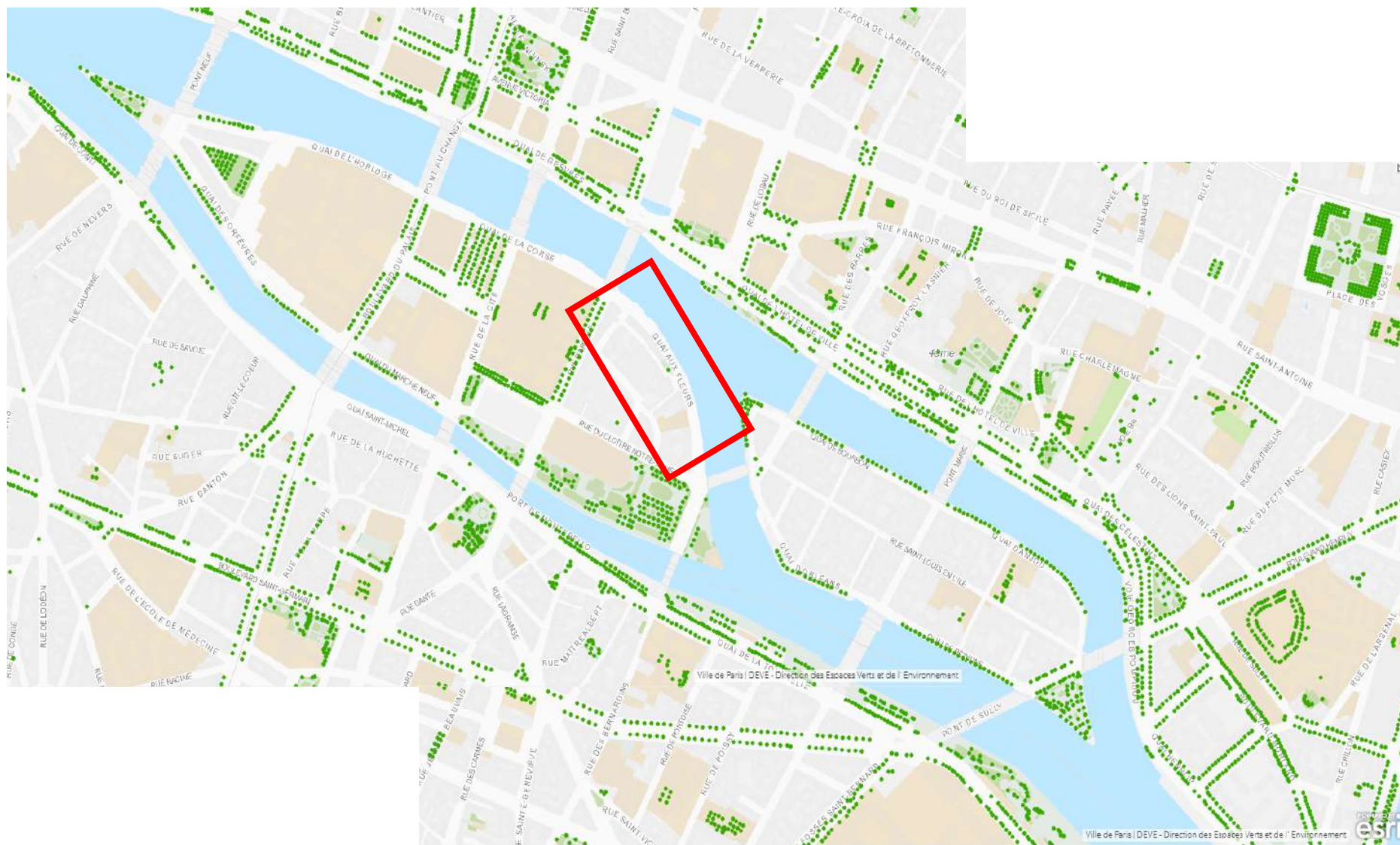
1.3 Patrimoine arboré existant

Le patrimoine arboré de l'île de la Cité se concentre principalement :

- Dans les squares et jardins
- Sur le marché aux Fleurs
- Autour de la Cathédrale
- En alignement sur les axes Nord-Sud (bd du Palais et rue de la Cité)

Les quais sont faiblement pourvus en arbres. La majorité se situe sur la rive Sud de l'île. La rive Nord dont le quai aux Fleurs en est dépourvu à l'exception des abords de la Place Dauphine.

Cette faible présence arborée sur les quais contraste avec la physionomie beaucoup plus végétalisée des quais de l'île Saint-Louis ou des berges de la rive droite.



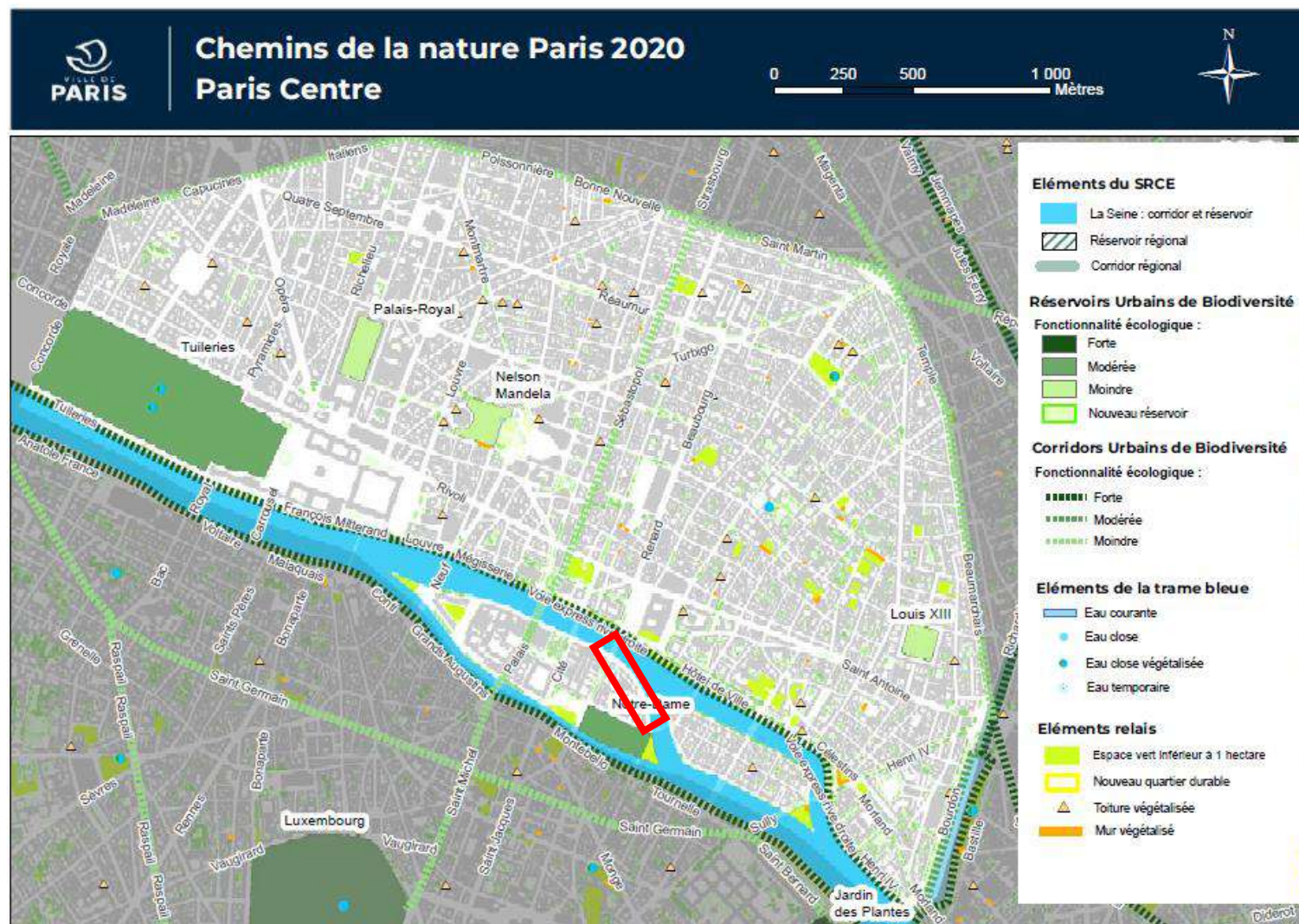
1.4 Réservoirs et corridors de biodiversité

La Seine: corridor régional au Schéma Régional de Cohérence Écologique,

Le square Jean XXIII, le jardin d'île de France et le parvis de la cathédrale forment un réservoir urbain de biodiversité supérieur à 1ha.

A moins d'1km autour de l'île, on relève la présence de 7 réservoirs urbains de biodiversité, parmi lesquels 3 réservoirs relais (square Louis XIII, jardin Nelson Mandela, jardin du Palais-Royal), 3 réservoirs secondaires (jardins des Tuileries et du Luxembourg, arènes de Lutèce), et enfin un réservoir fonctionnel (jardin des Plantes).

La végétalisation du quai aux Fleurs permettrait donc d'améliorer le lien entre ces réservoirs



PARIS Sources : DEVE - AEU - Div. biodiv. ; SAB ; SEJ ; DU ; APUR ; SRCE - Décembre 2020 14

1.5 L'île de la cité, un îlot de chaleur urbain

Les quais de l'île de la Cité de part leur minéralité et leur exposition au soleil constituent des îlots de chaleur urbains plus ou moins importants selon leur exposition.

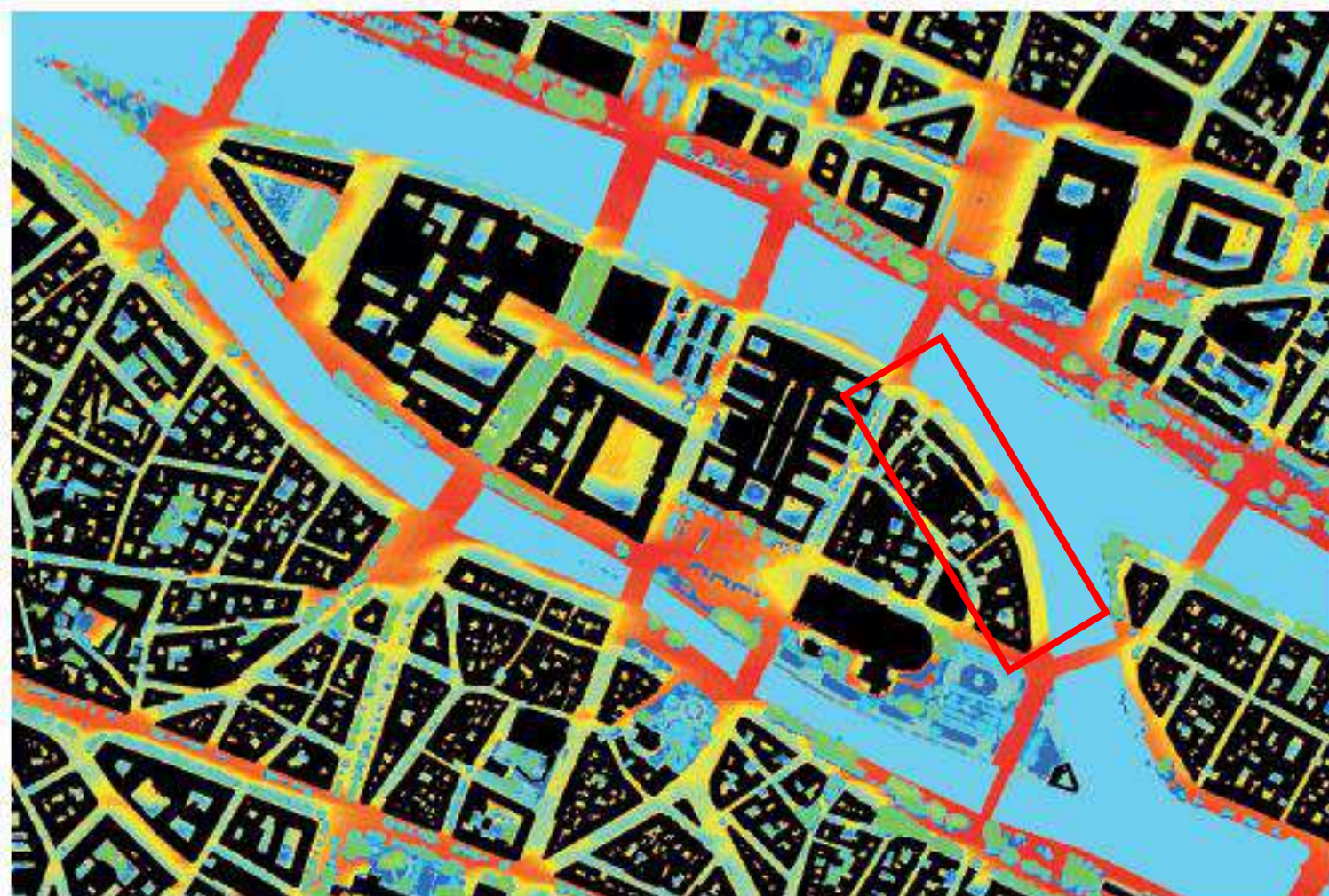
La chaleur est atténuée sur certains quais, en l'occurrence au sud de l'île, lorsque des alignements d'arbres sont présents.

Le quai aux Fleurs de par sa minéralité et l'absence d'arbres constitue un îlot de chaleur, néanmoins atténué par son exposition Nord-Est.

ÉCHELLE QUALITATIVE DE CONFORT THERMIQUE NOCTURNE



- Chaud
-
- Lieux sous les arbres à grand développement
- Plans d'eau, revêtements de sol en stabilisé
- Pelouses
- Frais



Niveaux de confort thermique nocturne (source : APUR)

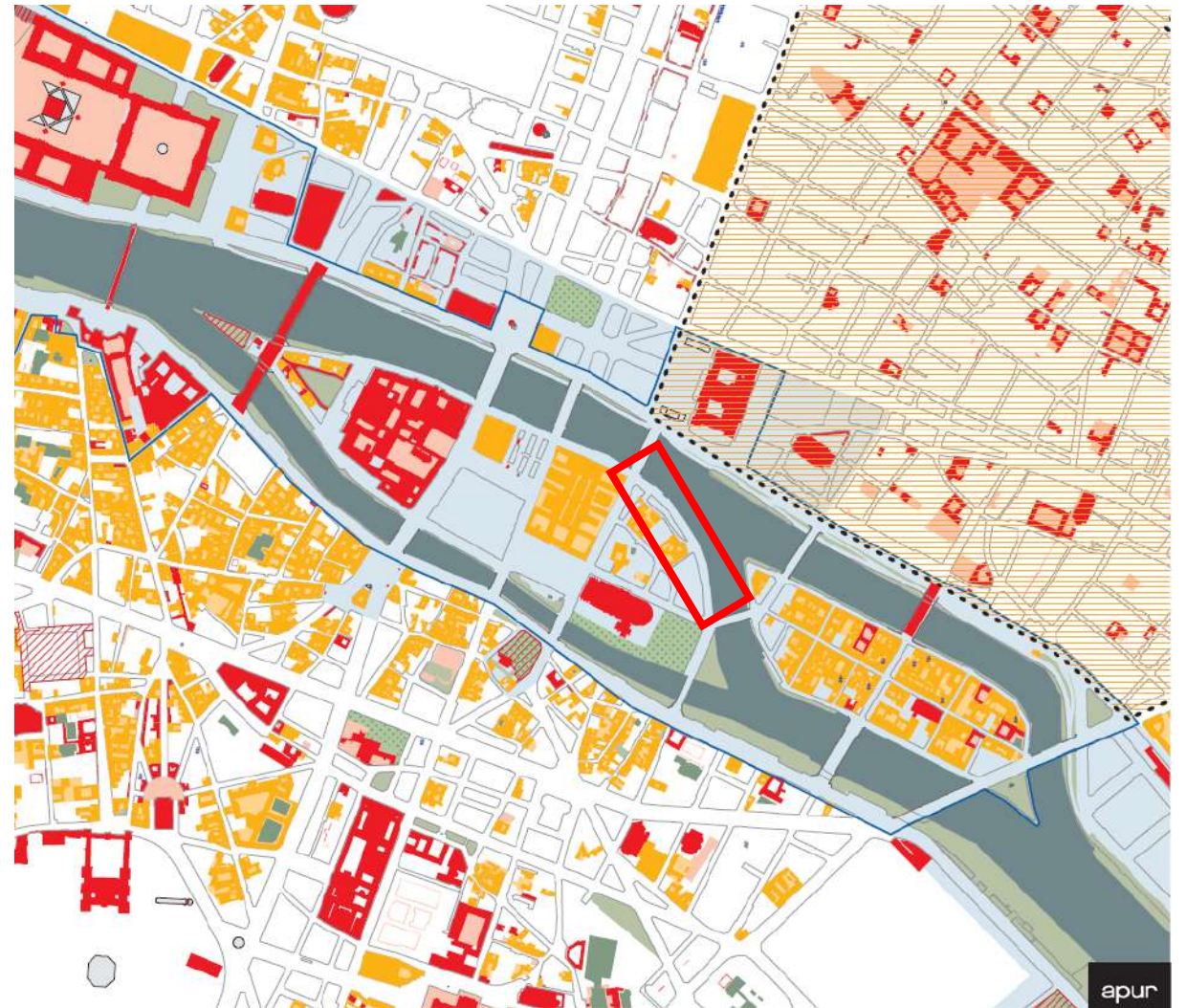
1.6 contexte patrimonial particulier

Le quai aux fleurs s'inscrit dans un site à très forte valeur patrimoniale.

L'île de la Cité est concernée par de nombreuses protections patrimoniales :

- Périmètre UNESCO : Paris, rives de Seine
- Monuments Historiques dont la cathédrale Notre-Dame
- Espaces boisés classés
- Site classé ...

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

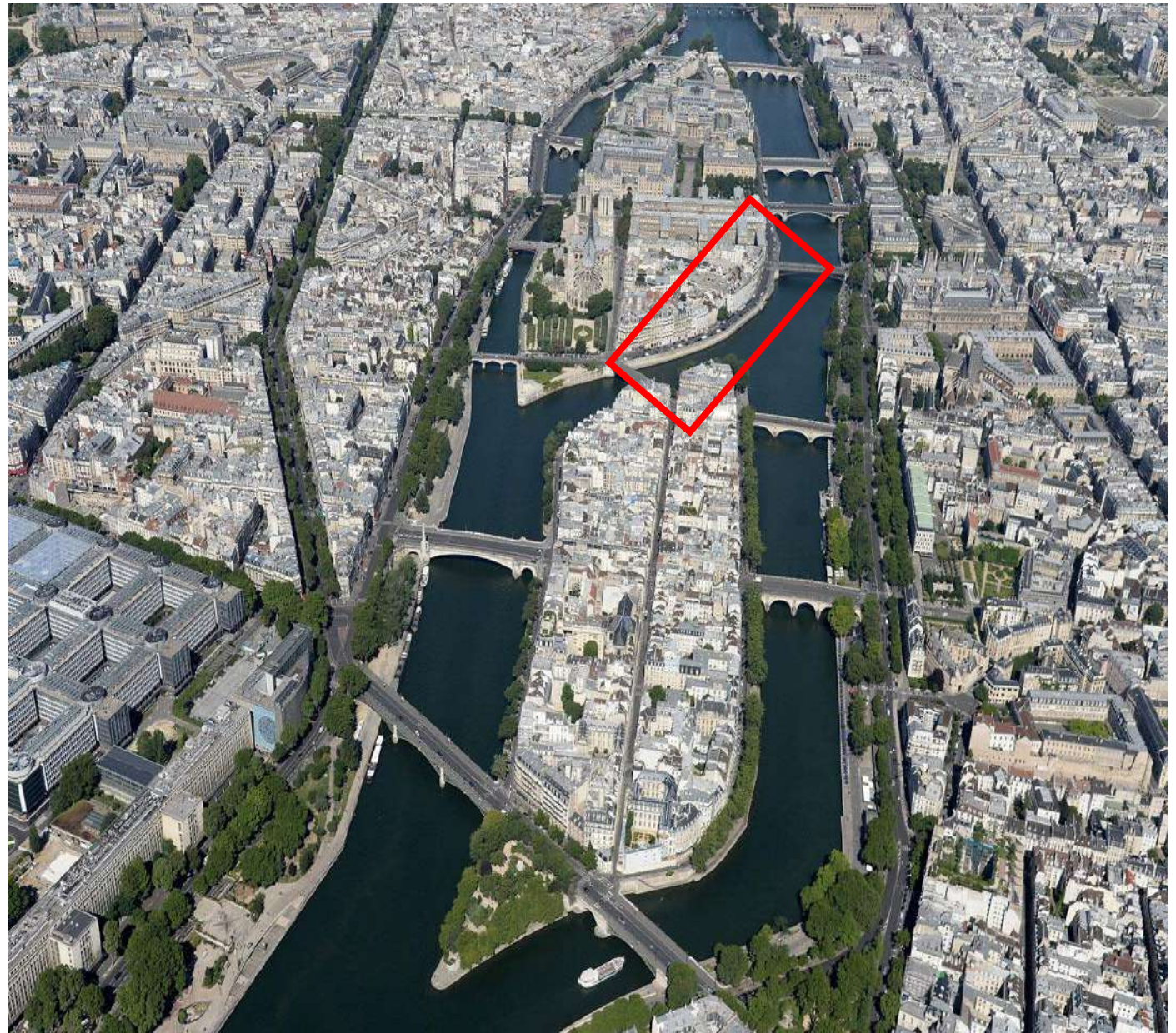


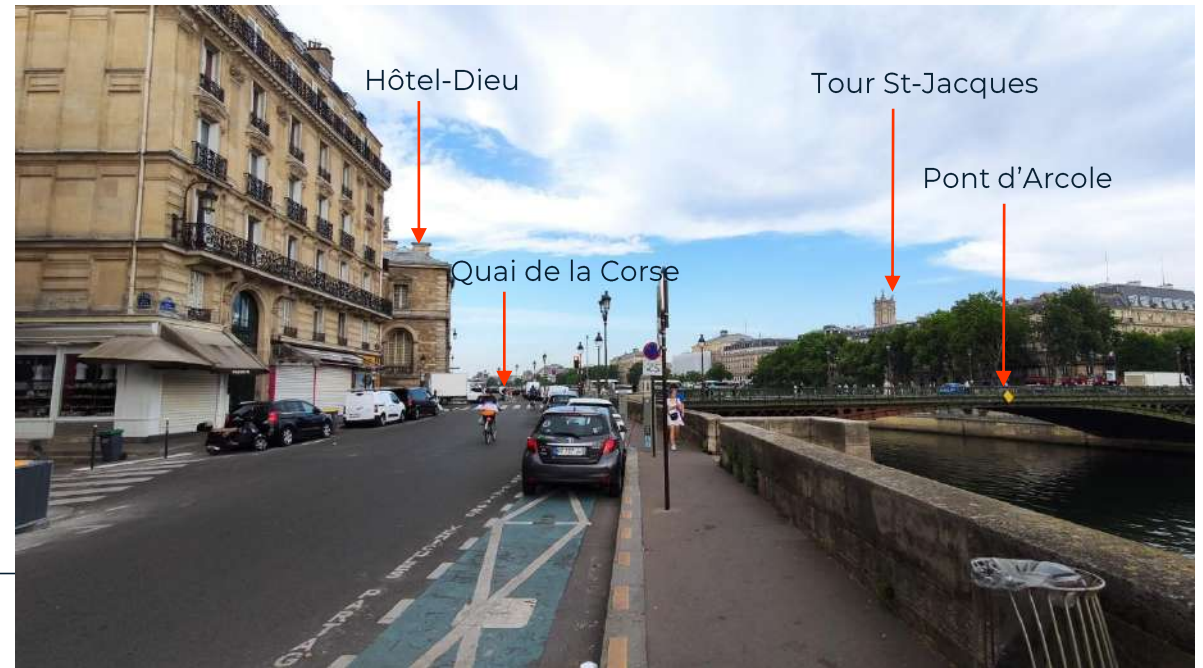
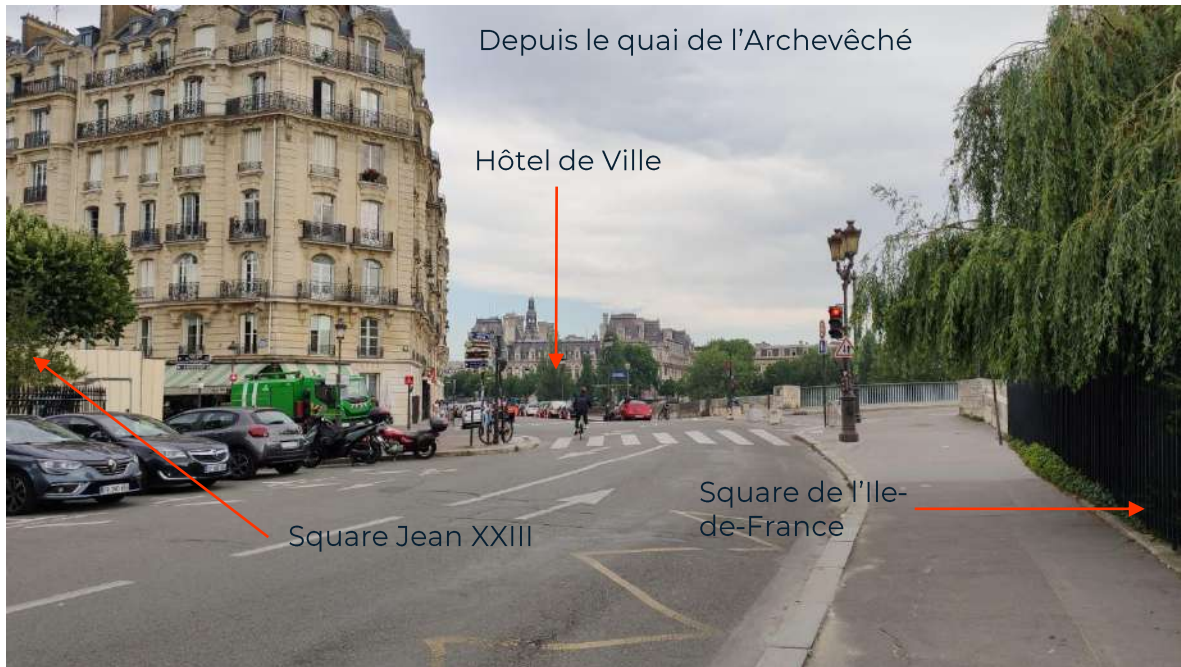
1.6 contexte patrimonial particulier

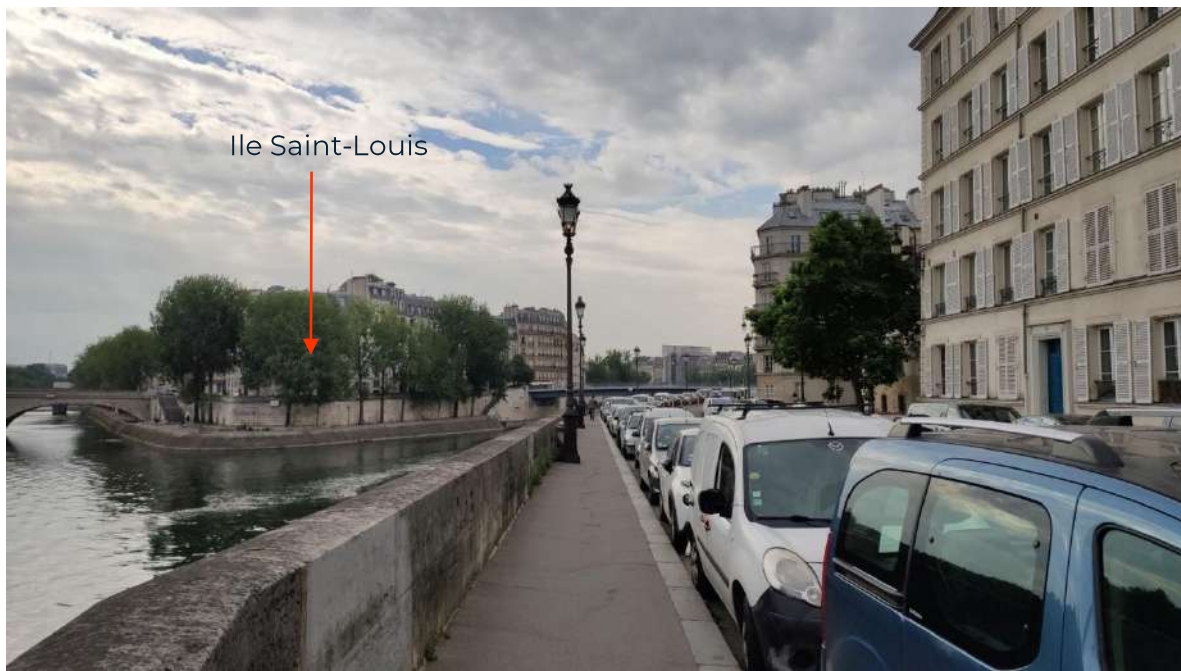


Reportage photographique

Depuis le pont Louis-Philippe



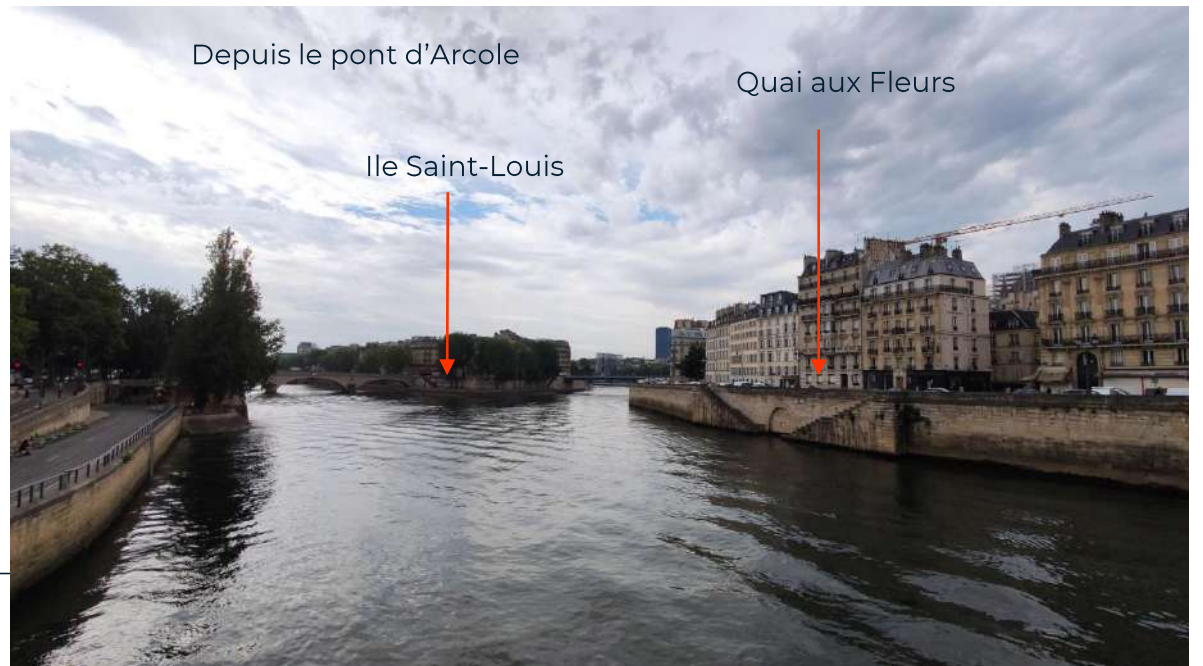




Ile Saint-Louis



Rue des Ursins



Depuis le pont d'Arcole

Quai aux Fleurs

Ile Saint-Louis

Aujourd'hui

Depuis le quai de l'Hôtel de Ville et le square Federico Garcia Lorca (rive droite de la Seine)



Ile Saint-Louis

Pont Saint-Louis

Cathédrale Notre-Dame



Aujourd'hui

Depuis le quai de l'Hôtel de Ville et le square Federico Garcia Lorca (rive droite de la Seine)



02

LE PROJET

2.1 Les objectifs

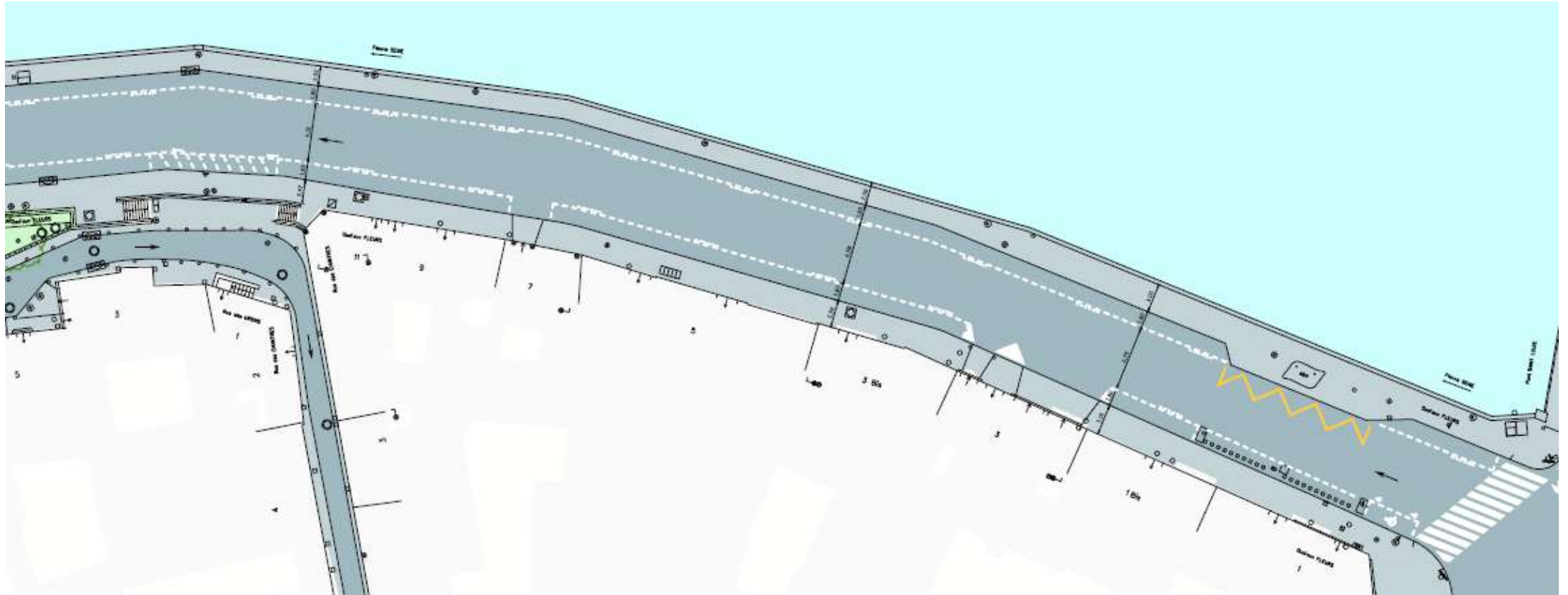
- Élargir le trottoir côté quai et renforcer son caractère de promenade
- Lutter contre les effets d'îlot de chaleur urbain
- Renforcer la fonctionnalité écologique du quai en améliorant le lien entre plusieurs réservoirs de bio diversité.

2.1 Le programme

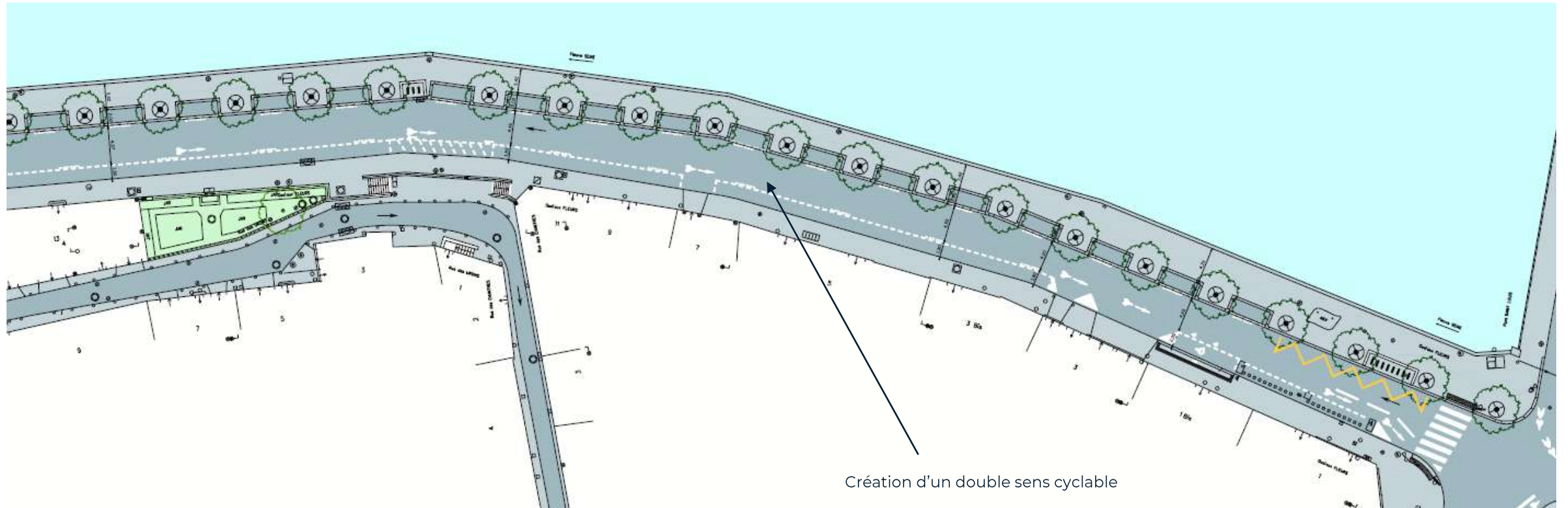
- Planter une trentaine d'arbres de grands développements sur un trottoir
- Matérialiser le double sens cyclable
- Maintenir un maximum de places de stationnement
- Réaliser un aménagement respectant la charte de l'esthétique parisienne

Cette opération a été retenue dans le cadre du programme de végétalisation des grands axes de la mandature

2.2 Etat existant



2.2 Etat projeté

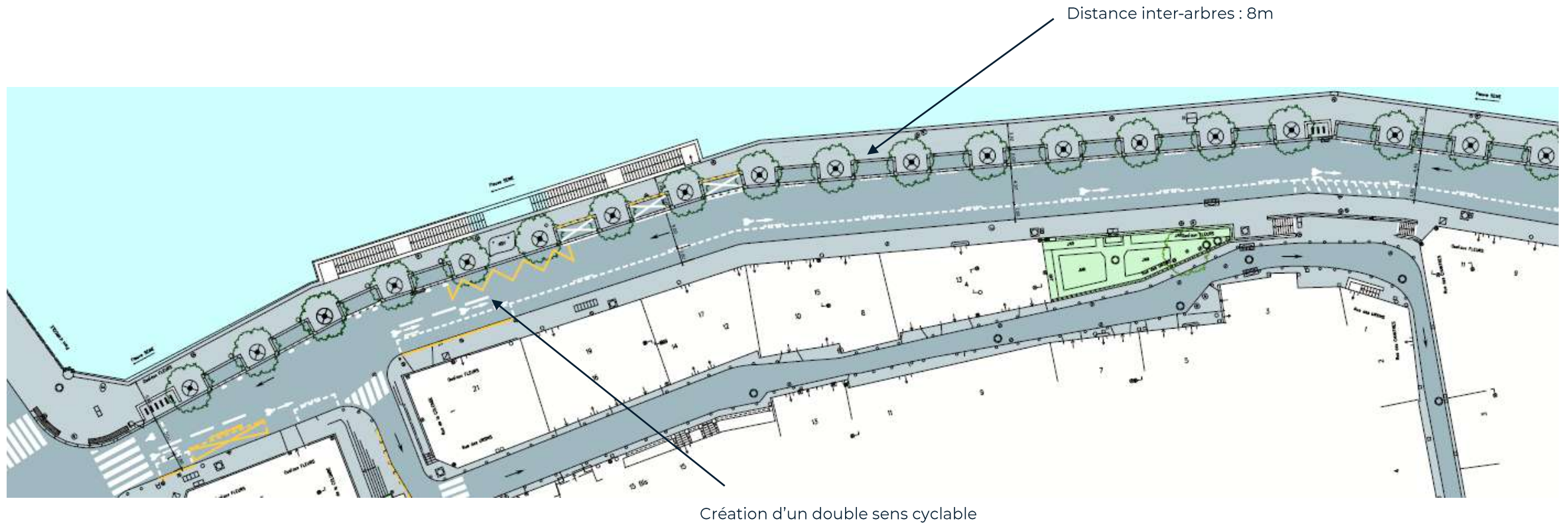


Création d'un double sens cyclable

2.2 Etat existant

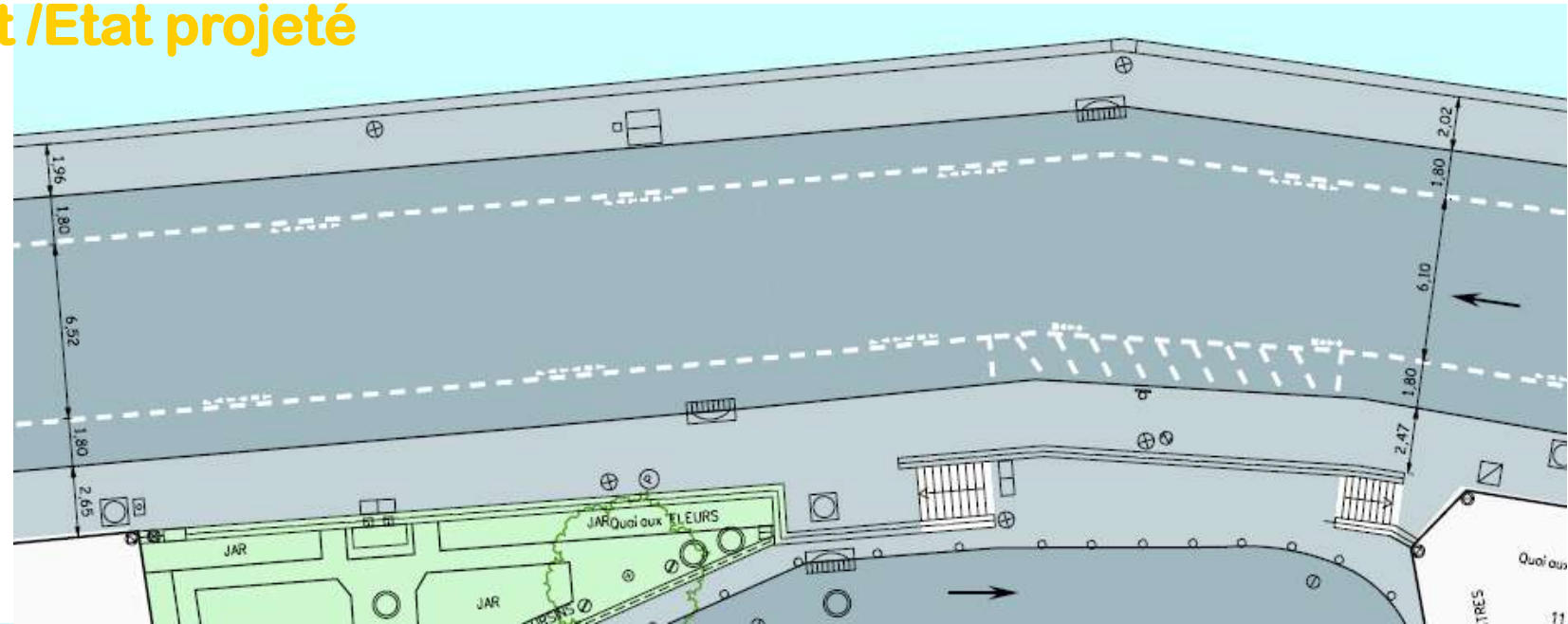


2.2 Etat projeté

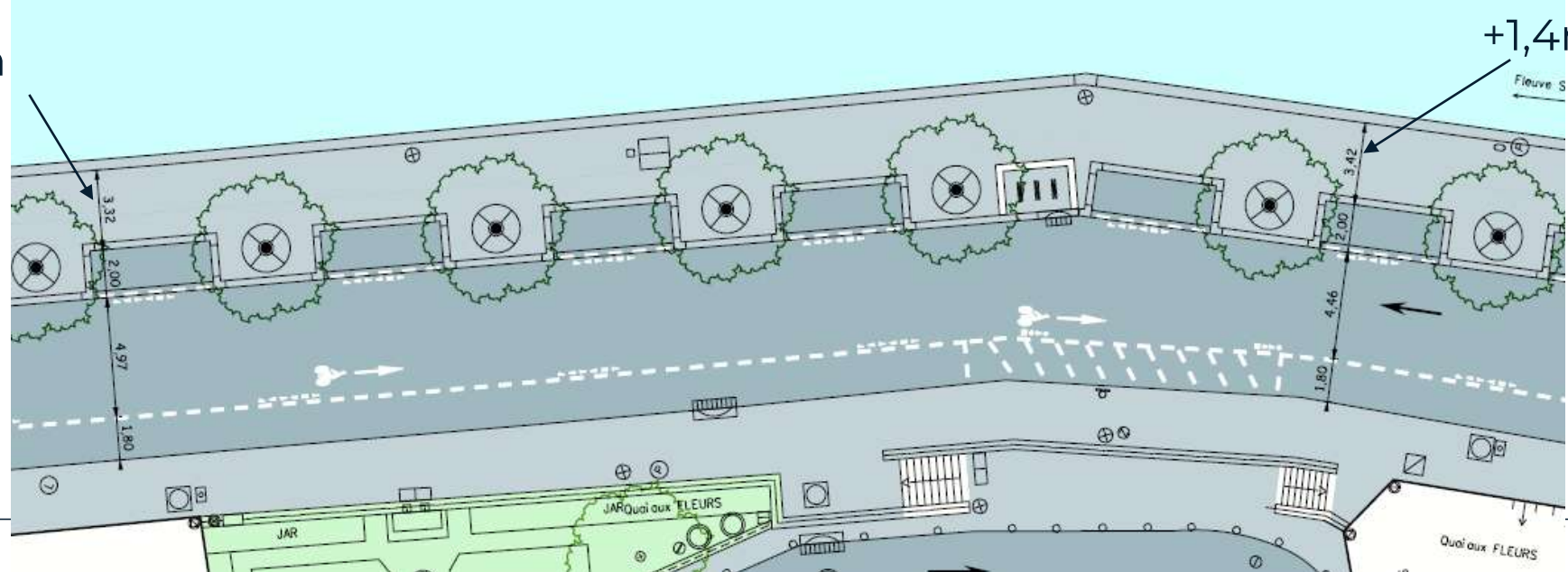


2.2 Etat existant /Etat projeté

La largeur du trottoir est augmentée de 70%

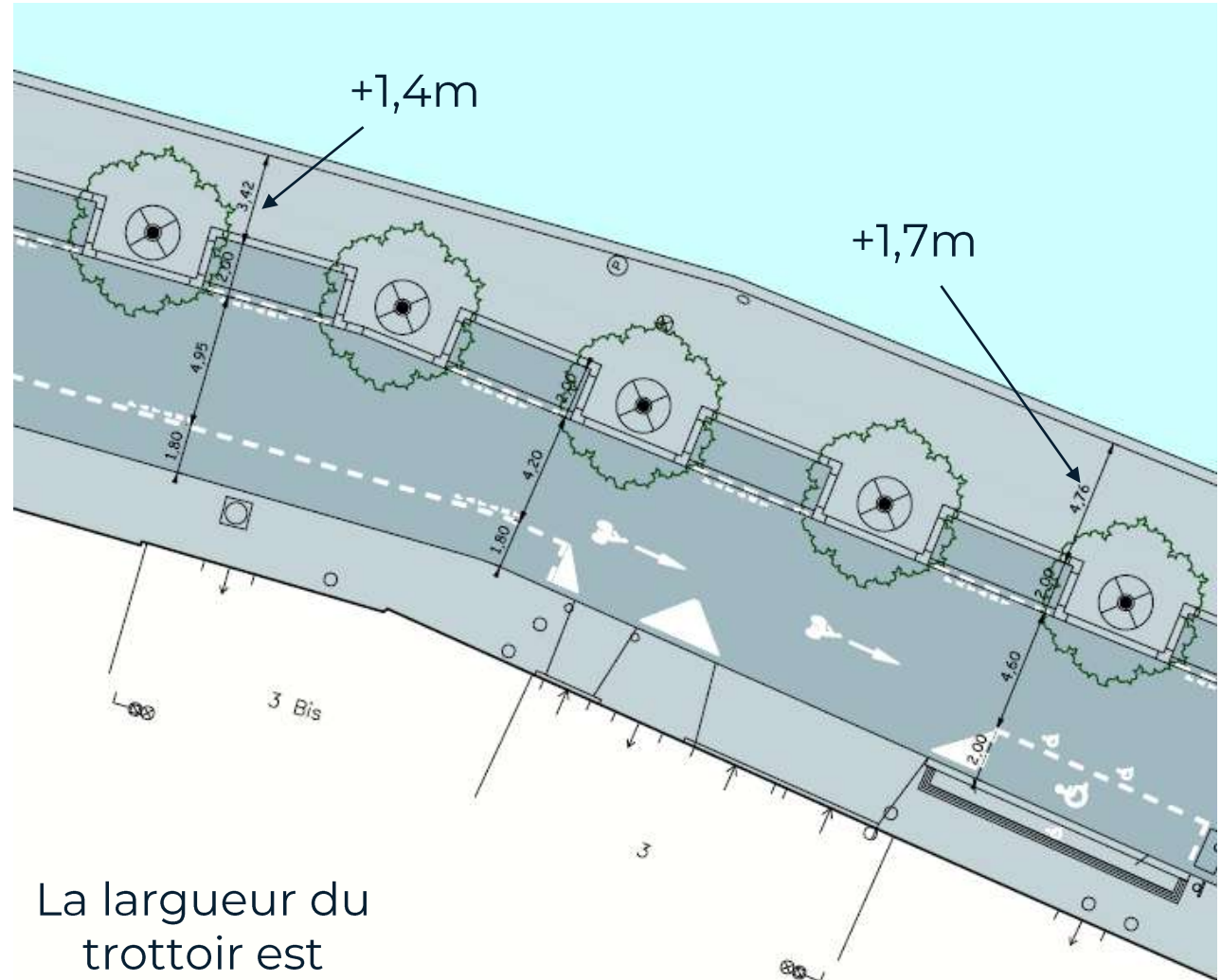
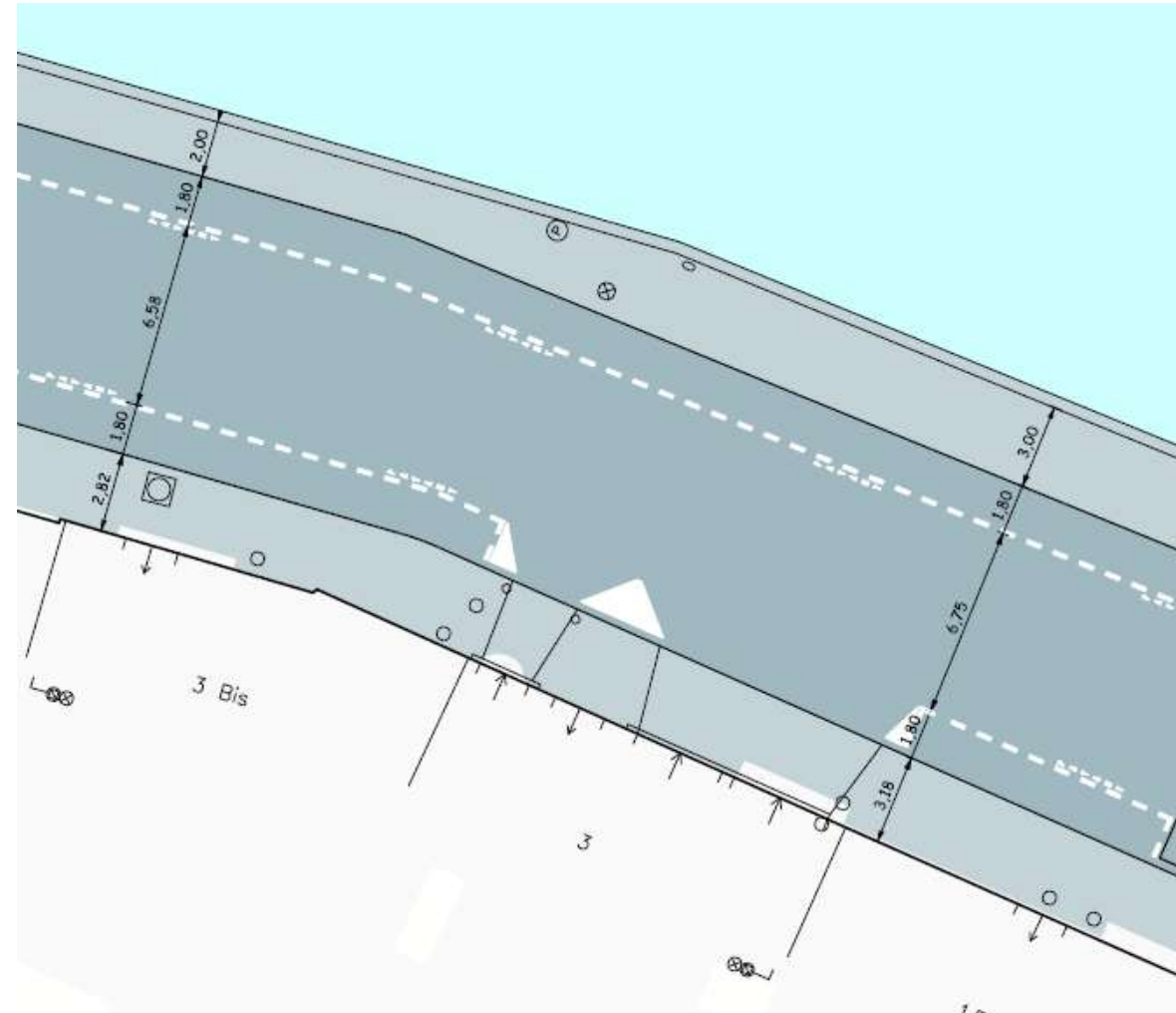


+1,3m



+1,4m

2.2 Etat existant /Etat projeté



La largeur du trottoir est augmentée de 70%

Les futurs arbres

Le choix des essences doit répondre à plusieurs critères :

- Adaptation au milieu urbain desséchant et au réchauffement climatique.
- Exclusion des essences décimées par des agents pathogènes.
- Exclusion des essences au pouvoir allergisant fort ou produisant des fleurs ou fruits incompatibles avec la sécurité des piétons et du stationnement.

Le choix des futurs arbres s'orientent vers des essences présentant une hauteur à terme de 15-20 m.

Il est proposé de constituer un alignement avec 2 essences différentes afin de favoriser la biodiversité.

Elles présenteront un port ovoïde similaire afin de créer un alignement homogène soulignant le caractère patrimonial du paysage.



Les futurs arbres



Les 2 essences envisagées à ce stade sont le Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos* 'Shademaster') et le Micocoulier de Provence (*Celtis australis*).

Des recherches complémentaires sont en cours afin d'élargir potentiellement cette 1^{ère} sélection.





Pl. Albert Memmi - 4^{ème}



Micocoulier de Provence
Celtis australis



Pl. de Budapest – 9^{ème}



Févier d'Amérique
Gleditsia triacanthos
'Shademaster'

2.2 calendrier



La livraison de l'opération est envisagée avant les JOP

Le respect de ce calendrier est conditionné à un retour de la Préfecture de Police (voie de compétence PP)

03

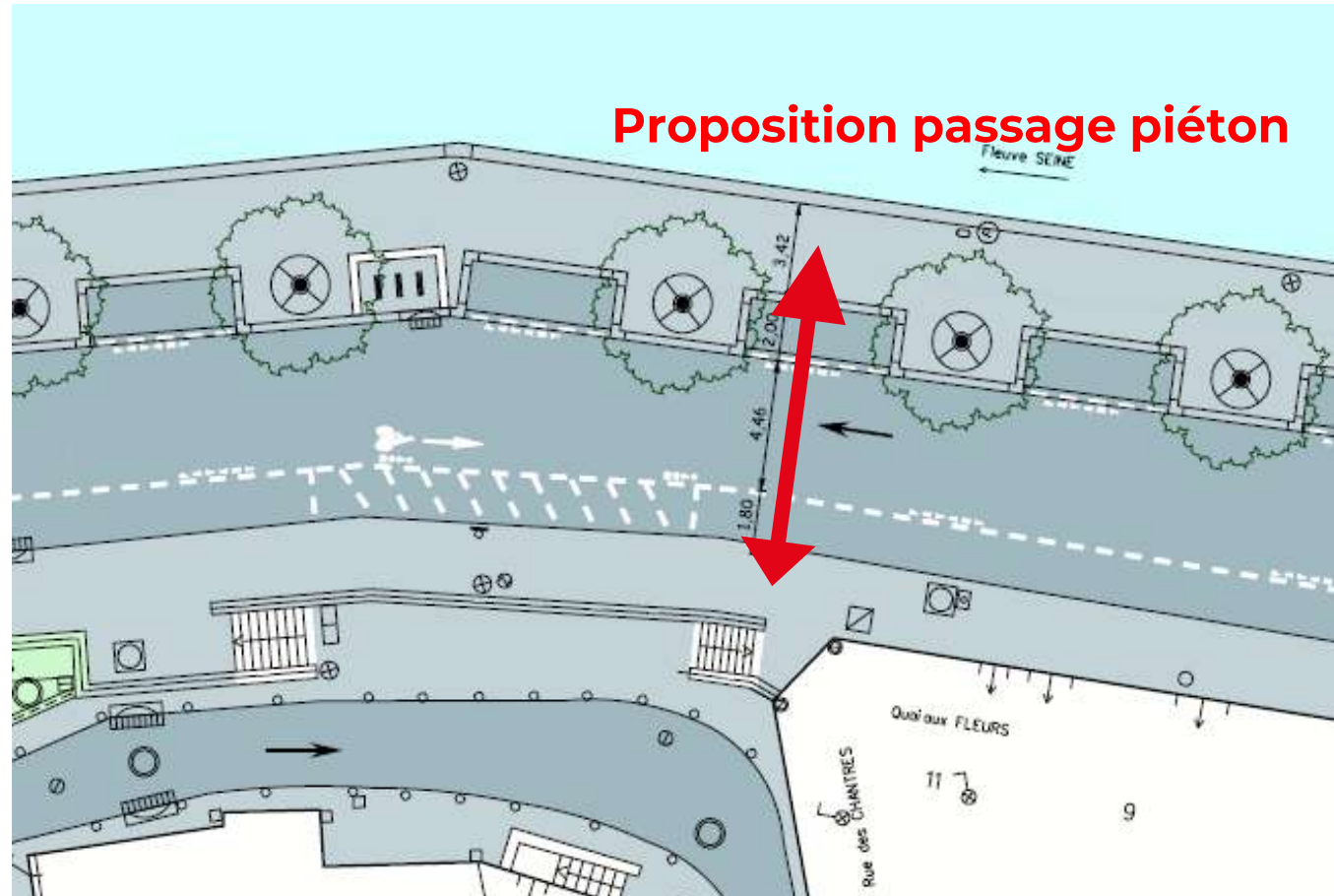
DETAILS

3.1 – bilan stationnement

Désignation	État actuel	Etat projeté	différence	remarques
Payant rotatif	79	55	-24	
GIG/GIC	1	1	0	
2RM	9	9	0	
Blib	6	4	-2	
ZL	1	1	0	
Véhicule partagé	2	3	+1	
vélo	0	34	+34	

3.2 – Insertion d'un passage piéton au 11 quai aux Fleurs

Perte de 3 places de stationnement
Avis PP nécessaire



3.2 – traitements des pieds d'arbres – propositions



	Avantages	Inconvénients
Grille carrée	Insertion possible dans bande pavée et sur asphalte	Ne convient pas pour les très gros sujets (> 100 cm de diamètre)



Merci